



**Alexis STRUVE,**  
Directeur  
Interrégional  
UbiFrance, Direction  
Ouest (Bretagne,  
Centre, Pays de la  
Loire)

## EDITO

«L'acte III de la décentralisation place les régions au cœur des enjeux de développement économique. Elles ont notamment un rôle primordial à jouer à l'export affirmé dans leurs Plans régionaux d'internationalisation des entreprises (PRIE). Nombre d'entre elles se

sont engagées sur ce terrain depuis de nombreuses années. C'est ainsi que 19 régions sur 22 soutiennent aujourd'hui, au côté d'UBIFRANCE, le dispositif V.I.E. Comme le rappelle son Président Jacques Auxiette, la région Pays de la Loire a joué un rôle précurseur puisqu'elle cofinance le V.I.E depuis 2006. Ainsi, 450 missions V.I.E ont été financées par la Région des Pays de la Loire depuis cette date.

Autour de la région, c'est tout un ensemble d'acteurs qui se mobilise pour favoriser l'internationalisation : les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Conseillers du Commerce Extérieur, les partenaires privés, sans compter les entreprises elles-mêmes. Dans les Pays de la Loire, une quarantaine d'entre elles œuvrent au sein du réseau « Alliance Export » au développement du portage de PME et de V.I.E à l'étranger.

Ce type d'initiatives permet d'assurer la promotion du V.I.E auprès des jeunes et des employeurs, de proposer des solutions d'hébergement à l'étranger et, au final, de générer de nouvelles opportunités de contrats de V.I.E qui sont autant d'atouts pour le développement international de nos PME que pour la création d'emploi à destination des jeunes.»

## Le bulletin d'information du Volontariat International en Entreprise

### TROIS QUESTIONS À... :

**JACQUES AUXIETTE,**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES  
PAYS DE LA LOIRE



### La région Pays de la Loire est une région pionnière sur le financement des V.I.E, pourquoi cet engagement ?

Le Conseil régional des Pays de la Loire a décidé de soutenir largement le dispositif V.I.E car il génère des retombées positives sur l'emploi dans la région tout en procurant un appui aux entreprises ligériennes à l'international. La démarche « V.I.E Pays de la Loire » vise à encourager à l'export les PME et TPE régionales les plus éloignées de l'action internationale.

### Comment cette aide se formalise-t-elle ?

L'aide financière de la région vient compléter les financements et les appuis proposés par UbiFrance. Le montant de l'aide régionale que nous allouons couvre la totalité des indemnités forfaitaires des V.I.E pour une durée plafonnée à 12 mois. Concrètement, les entreprises sont éligibles sur des missions de volontariat à vocation

**«Nous sommes convaincus que le dispositif constitue un véritable atout pour stimuler nos entreprises à l'export et contribuer à améliorer notre balance commerciale régionale.»**

commerciale ou d'appui à la vente contribuant au lancement d'un produit sur un nouveau marché à l'étranger (études de marché, marketing...). La Région a confié l'instruction et la gestion du fonds de soutien à la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie. Pour 2014, nous consacrons plus d'1,5 M d'euros au V.I.E.

### Après huit années d'engagement sur le dispositif V.I.E, quel bilan tirez-vous ?

Depuis 2006, 450 missions de V.I.E ont bénéficié à 363 entreprises de la Région des Pays de la Loire. Les trois quarts de ces entreprises emploient moins de 250 salariés (50 % de TPE jusqu'à 20 salariés et 25 % des PME de 50 à 250 salariés). En 2013, il y a eu un ralentissement en raison du contexte de crise et du resserrement des critères d'attribution. Mais la tendance évolue depuis le début de l'année avec 25 nouvelles entreprises engagées sur le premier trimestre.

## Angola : l'obtention du visa de travail peut se faire sur place

Des évolutions récentes et positives de la réglementation consulaire en Angola nous permettent d'affecter des V.I.E avec un visa 'ordinaire', l'obtention du visa de travail se fera sur place. Il n'y a plus de critère d'éligibilité de la structure locale.



## USA : modification des délais d'instruction des visas J1 par la FACC

Nous avons le plaisir de vous informer que les délais d'instruction des dossiers V.I.E pour des affectations aux Etats-Unis ont été ramenés à 10 M-2 (hors entreprises non encore agréées par Ubifrance – M étant le mois d'affectation) pour les visas J1 instruits par la FACC. Cette nouvelle mesure entre en vigueur pour tout nouveau dossier déposé à compter du mois d'avril 2014. Ces nouveaux délais ne s'appliquent pas aux dossiers déposés avant et en cours d'instruction.

## Brésil : mode opératoire visas

Comme nous vous l'annoncions en janvier, les négociations entre le Brésil et la France ont permis d'aboutir à un accord des autorités brésiliennes pour délivrer **aux V.I.E de nationalité française** des visas officiels. Cet accord, entré en application le 1er janvier 2014, bénéficiera à 200 V.I.E par an. Les premiers visas officiels ont pu être délivrés aux V.I.E en mars dernier.

Les entreprises doivent disposer d'une filiale (ou d'un groupe économique) sur place. Il est néanmoins possible pour les entreprises françaises n'ayant pas de filiale d'héberger leur V.I.E au sein d'une structure partenaire d'UBIFRANCE ou directement au sein de notre Bureau à Sao Paulo (en fonction des places disponibles). Vous pouvez vous rapprocher de votre contact commercial pour plus d'informations.

Vous devrez déposer vos projets V.I.E pour le Brésil sur votre espace dédié sur E-VIE **au plus tard le 10 du mois M-2** (M étant le mois d'affectation – hors entreprises non encore agréées par UBIFRANCE).

La demande de visa officiel est introduite par UBIFRANCE auprès du Ministère des Relations Extérieures du Brésil qui donne son accord au Consulat Général du Brésil à Paris pour la délivrance du visa. Il est important de retenir que le candidat devra se présenter en personne au Consulat pour déposer son dossier ; les affectations sur place ne sont donc pas autorisées dans le cadre de cet

accord. Enfin la mission confiée au V.I.E s'inscrit dans le cadre d'une formation professionnelle, et devra être en relation avec son diplôme.

Les V.I.E actuellement en mission sous visa de type VITEM V peuvent prolonger leur volontariat en formulant une demande de visa officiel. La demande de prolongation de la mission V.I.E devra être formulée auprès d'UBIFRANCE, au plus tard, 6 semaines avant la prise d'effet de la prolongation.



### CE QUI CHANGE :

**OBTENTION DU VISA PLUS RAPIDE :** les délais d'instruction du dossier (incluant le visa) sont raccourcis à 2 mois.

**DURÉE DU VISA PLUS LONGUE :** le visa officiel est délivré pour 24 mois.

La procédure reste **inchangée pour les candidats de nationalité européenne** qui devront disposer d'un VITEM V pour réaliser leur mission V.I.E au Brésil d'une durée maximum de 12 mois.

Pour plus d'informations, consultez la nouvelle note BRESIL dans votre espace dédié. Cette note sera prochainement disponible en anglais et en portugais afin que vous puissiez informer vos filiales localement.

### Projets de mission V.I.E ? Les fiches pays sont mises à jour pour vous !

Ces fiches sont à votre disposition pour vous renseigner sur les formalités nécessaires à la mise en place d'un titre de séjour pour V.I.E dans un pays précis. Vous les retrouverez dans votre espace web dédié.

**Les dernières mises à jour :** Angola, Brésil, Colombie, États Unis, Jordanie, Royaume Uni, Soudan, Taiwan, Tchad, Thaïlande et Vietnam.

**Les dernières notes traduites en anglais :** Afrique du sud, Cambodge, Inde, Indonésie et Malaisie.



**Micro-trottoir :**

## **lors des journées d'intégration du 8000ème V.I.E**

Chaque fin de mois, les V.I.E en partance participent à une journée d'intégration à Paris pour les informer des droits et des devoirs du V.I.E, des consignes de sécurité, leur présenter la protection sociale et répondre à leurs questions.



**Albin EL RODY**, pour IXBLUE SAS,  
offshore pétrolier et systèmes de  
navigation marine à Marly le Roi.

**24 ans, V.I.E Contrôleur  
financier à SINGAPOUR**

« J'avais envie de partir à l'aventure  
dans un environnement nouveau !  
Participer au développement d'une  
PME à l'international et découvrir l'Asie  
est mon défi ! »



« Il n'y a pas de hasard, il faut être  
convaincant et persévérer dans ses  
recherches de V.I.E ! J'ai maintenant  
hâte de démarrer cette mission et  
donner un sens à ma vie ! »

**Hugo CREBASSA**,  
Coopération Économique Décentralisée  
au Brésil menée par le Conseil Régional  
Nord Pas-de-Calais.

**26 ans, V.I.E au service de  
la Coopération Économique  
Décentralisée au BRÉSIL**



« L'Amérique Latine est une culture qui m'attire,  
mais il y a un peu de gourmandise dans ma motivation  
-l'entreprise est fabricant de chocolat-.  
Il faut être ouvert sur toutes les possibilités pour décrocher un V.I.E ! »

**Marion CHARZAT**,  
pour 'Republica Del Cacao' filiale de VALRHONA SAS  
basée en région Rhône Alpes.

**24 ans, V.I.E 'Community Manager' en ÉQUATEUR**



## **UBIFRANCE aide les PME à attirer les candidats V.I.E en Allemagne**

Mardi 25 mars, la première édition des Rencontres PME-V.I.E Allemagne s'est déroulée au siège d'UBIFRANCE à Paris, conjointement avec son bureau de Düsseldorf.

Tout l'enjeu de ce Forum de Recrutement était de donner un coup de pouce aux PME recrutant pour des missions commerciales en Allemagne.

Le pari d'une opération très ciblée a été gagné puisqu'au total plus de 100 entretiens individuels ont eu lieu.

L'organisation de cette journée, sous un format innovant, a permis aux entreprises présentes d'exposer leur

projet à des candidats présélectionnés, en fonction de leur aptitude linguistique et de leur profil.

Les temps de recrutement sont parfois plus longs pour certains pays et notamment pour l'Allemagne. UBIFRANCE met à votre disposition une fiche conseil pour vous permettre d'optimiser vos recrutements de V.I.E sur cette destination.

*Vous pouvez consulter la fiche Conseil pour vos recrutements germanophones dans votre espace dédié sous E-VIE rubrique « Documentation ».*

**Sur ce forum, chaque entreprise a rencontré en moyenne 13 candidats avec lesquels elle souhaite continuer le process de recrutement.**  
**Du côté des jeunes, ils ont rencontré 4 entreprises en moyenne.**



# BAROMÈTRE, MARS 2014

Depuis la création du V.I.E en 2000, **46 929 jeunes** ont effectué une mission pour le compte de **5 288 entreprises**.

- **8 224 V.I.E** sont actuellement en poste pour le compte de **1 815 entreprises**.
- **66%** des entreprises recourant au V.I.E sont des PME.

## LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

Découvrez ci-dessous, les Grands Prix à l'étranger et les Forums de recrutements en France prévus dans les prochains mois :

### Grands Prix V.I.E à l'étranger

Mexique	10 avril
Pologne	21 mai
Singapour	22 mai
Suède	23 mai
Finlande et Estonie	23 mai
Émirats Arabes Unis	mai/juin
Norvège	12 juin
Allemagne	13 juin
Qatar	juin

### Contacts

nasser.elmamoune@ubifrance.fr  
 ewa.zielinska@ubifrance.fr  
 bibiche.moyembi@ubifrance.fr  
 nicolas.demoucheron@ubifrance.fr  
 nadine.fraysse-eckstein@ubifrance.fr  
 anneisabelle.deumier@ubifrance.fr  
 annemarit.skandfer@ubifrance.fr  
 theresa.proyer@ubifrance.fr  
 pascal.roger@ubifrance.fr

### Actions de promotion V.I.E en France

Forum export de Guyane/Martinique/Guadeloupe	du 1er au 7 avril
Trophées V.I.E Tourisme Nord Pas de Calais	8 avril
Webconférence sur le V.I.E	10 avril
Forum Expert'in Champagne Ardenne	4 juin
Forum Destination International	5/6 juin
Planète PME	19 juin

johann.remaud@ubifrance.fr  
 jessica.jouvenaux@ubifrance.fr  
 kefir.foued@ubifrance.fr  
 francois.petit@ubifrance.fr  
 philippe.eeckhoutte@ubifrance.fr  
 infovie@ubifrance.fr

## Vous avez un projet de recrutement à l'international ?

Venez rencontrer votre futur V.I.E  
 Jeudi 19 juin 2014 à l'occasion de  
**Planète PME**

de 9h00 à 17h30, au Palais des Congrès,  
 2 place de la Porte Maillot, 75017 Paris



Profitez du Forum V.I.E qui aura lieu à cette occasion pour rencontrer en entretien individuel des candidats adaptés à vos besoins et trouver votre futur collaborateur V.I.E parmi des profils présélectionnés par nos services selon vos critères et vos attentes.

Inscriptions par email via [infovie@ubifrance.fr](mailto:infovie@ubifrance.fr) avant le 19 mai 2014

### V.I.E News UBIFRANCE

Siège social : 71-77, boulevard Saint-Jacques  
 75998 Paris Cedex 14

Responsable de la publication :  
 Henri BAISSAS

Rédacteur en chef :  
 Michel LODOLO

Rédaction et maquette : Didier CROS

Pour contribuer à la newsletter contacter  
[didier.cros@ubifrance.fr](mailto:didier.cros@ubifrance.fr)

Un projet ? Une mission ?

N'hésitez pas à nous contacter :

☎ N°Azur 0 810 659 659

